

Communiqué de presse du 9 mai 2012

La mégalomanie européenne va-t-elle encore frapper le quartier Leopold ?

L'ancien **Institut dentaire George Eastman**, réalisé par **Michel Polak**, dans le parc Leopold, est la cible d'un programme muséal démesuré : ce programme de la **Maison de l'histoire européenne** doit être considérablement réduit

La photographie ci-contre est celle du projet lauréat du concours sur esquisses organisé par le Parlement européen pour implanter une Maison de l'histoire européenne dans l'ancien Institut dentaire Eastman, situé à Bruxelles, rue Belliard, dans le site classé du parc Léopold.



L'Institut Eastman porte le nom de George Eastman (1854-1932), l'inventeur de l'appareil photographique KODAK qui a rendu la photographie accessible à tous. Eastman, fortune faite dans la photographie, a légué à six villes (Bruxelles, Londres, Paris, New-York, Rome, Stockholm) de quoi fonder des instituts dentaires pour délivrer gratuitement des soins dentaires aux petits enfants nécessiteux. Cette action philanthropique et prophylactique est tout à fait remarquable. La Ville de Bruxelles décide de s'adresser à

Michel Polak pour la conception d'un institut dentaire où les enfants pauvres de l'agglomération bruxelloise pourraient bénéficier de soins dentaires.)

Comme l'ancien immeuble à appartement des années 1930, le « Résidence Palace », le bâtiment appartenait aux pouvoirs publics belges (à l'Etat pour le Résidence Palace). Un million de dollars avait été mis à disposition de la Ville de Bruxelles par George Eastman pour la construction de l'Institut. Mais, dans ce quartier, la Ville s'est dessaisie de son patrimoine au bénéfice des Européens. Notons qu'à Londres¹, Paris², Rome³, New York⁴ et Stockholm les instituts dentaires accueillent toujours des enfants pour leurs soins dentaires! A Bruxelles, dans les années 1980, l'établissement est reconverti en bureaux pour les institutions européennes. Le Parlement européen a loué l'Institut Eastman à la Ville en 2008 (bail emphytéotique de 99 ans). Il y avait installé une crèche destinée aux enfants de son personnel ainsi que divers locaux administratifs (bureau du Médiateur européen de la Cour des Comptes).

Le 13 février 2007, le Président du Parlement européen, Hans-Gert Pöttering, lance dans son discours d'investiture l'idée de créer une « Maison de l'histoire européenne », - expression calquée sur celle du « Musée de l'histoire allemande » et qui s'est depuis imposée :

« Je souhaite que l'on crée un lieu de mémoire et d'avenir où l'idée européenne puisse prospérer. Je propose la création d'une "Maison de l'histoire européenne". Il devrait s'agir [...] d'un lieu entretenant la mémoire de l'histoire européenne et de l'unification européenne tout en permettant aux citoyens actuels et à venir de l'Union européenne de continuer à modeler l'identité européenne. ⁵»

Le 15 décembre 2008, une décision du Bureau du Parlement européen développe les premiers « fondements conceptuels et muséographiques ». L'objectif d'achever le projet d'ici à 2014 est déjà annoncé, les travaux étant prévus début 2012.

Un concours d'architecture a été lancé en 2010 mais **le programme muséal, à la base de ce concours, a été discuté sans transparence**. Si le projet d'une Maison de l'histoire européenne a fait l'objet de débats tant au sujet de la légitimité scientifique d'un tel musée que sur la question des aspects budgétaires, **le patrimoine bruxellois choisi pour installer ce musée n'a absolument pas été mis en exergue**. En conséquence, pour ce qui est malheureusement déjà considéré par certains comme le « Musée du plus petit dénominateur commun »⁶ (Frank Furedi, professeur de sociologie à l'université de Kent), a été élaboré un programme muséal complètement démesuré et inadapté au bâtiment.



¹ www.ucl.ac.uk/eastman

² Le centre de santé dentaire à Paris a été créé grâce à la donation de George Eastman également. Il accueille toujours les enfants jusqu'à 18 ans et pratique le tiers payant et la Couverture Maladie Universelle :

http://www.paris.fr/pratique/personnes-en-grande-precarite/se-soigner/centre-de-sante-dentaire-george-eastman/rub_5363_stand_4579_port_11513

³ <http://himetop.wikidot.com/istituto-superiore-di-odontoiatria-george-eastman>

⁴ <http://www.urmc.rochester.edu/dentistry/about/history.cfm>

⁵ discours-programme du 13 février 2007

⁶ Une « Maison de l'histoire » européenne trop coûteuse pour les eurosceptiques :

<http://www.euractiv.com/fr/culture/une-maison-de-lhistoire-europ-enne-trop-teuse-pour-les-eurosceptiques-news-503871>

Description du projet

Historique du projet

En décembre 2008, le Bureau du Parlement, qui manquait de lieux d'accueil pour les nombreux visiteurs de l'hémicycle, a décidé de créer une Maison de l'histoire européenne⁷. C'est finalement le *Parlamentarium*, ouvert, en 2011 et qui remplit cette fonction première de centre des visiteurs. Ce vaste espace à la scénographie emphatique, lumineuse et ludique, expose le fonctionnement du Parlement européen. Il est situé dans le bâtiment dit D4 qui donne sur la place du Luxembourg.

La Maison de l'Europe, quant à elle, est présentée comme un lieu plus scientifique, axé sur l'histoire européenne, plus particulièrement celle de l'intégration européenne après la seconde guerre mondiale. L'ambition est « de chercher à expliquer, avant tout aux jeunes générations du siècle présent, comment le processus de l'intégration européenne a démarré au XXème siècle et comment se sont développées les institutions européennes » (entendre « et pas uniquement le seul Parlement sous l'angle actuel »⁸, argument qui vise à différencier les deux projets).

Il s'agit donc d'un ensemble (*Parlamentarium* + Maison de l'histoire européenne) qui développe un concept intégré d'accueil des visiteurs avec une stratégie commune d'information et de communication. Mais le but de ce nouveau musée est aussi de contribuer à alléger la pression subie par les principaux bâtiments du Parlement et de constituer une vitrine du Parlement.

31 millions d'euros sont alloués à la rénovation, conversion et extension du bâtiment. 21,4 millions d'euros à la conception et l'aménagement de l'exposition permanente et 3,74 millions d'euros à la constitution de la collection permanente. A ajouter : 6-7 millions d'euros par an pour le fonctionnement. Il est souligné « il s'élève à un coût global bien moindre que celui de projets récents de nature similaire, comme le Musée de l'Acropole d'Athènes [exemple mal choisi par les temps qui courent] ou la Maison de l'histoire allemande de Bonn... »⁹. Pour faire un parallèle plus proche dans le temps et dans l'espace, la rénovation coûte trois fois plus cher (aménagement muséal non compris) que la restauration minutieuse de la Villa Empain, à l'identique, (12 millions pour l'acquisition, la rénovation, et aménagement muséal inclus). Le bâtiment du même Michel Polak est certes moins grand que le bâtiment Eastman, mais il était beaucoup plus endommagé suite à plusieurs abandons et pillages, et il est par ailleurs constitué de matériaux plus précieux. Précisons au Parlement européen que cette dernière restauration a été jugée exemplaire et qu'elle a reçu le prix *Europa Nostra* du patrimoine culturel de l'UE :

« Le jury a beaucoup apprécié la **qualité exemplaire de la restauration** de ce monument emblématique du style Art déco, tant au niveau technique que dans le choix des matériaux utilisés. Les

⁷ Nous retrouvons l'historique du projet dans les lignes directrices du comité d'experts, d'octobre 2008 :

www.europarl.europa.eu/meetdocs/2004_2009/.../745721_fr.pdf

⁸ PV de la réunion du 07-03-2011 : http://www.europarl.europa.eu/RegData/organes/bureau/proces_verbal/2011/03-07/BUR_PV%282011%2903-07_FR.pdf

⁹ ibidem

études historiques et documentaires préliminaires, ainsi que le choix judicieux de la nouvelle fonction du bâtiment, ont constitué une base solide pour cette restauration. **Aucun effort ne fut épargné pour reconstruire, aménager ou remplacer les éléments de la villa**, jusque dans les plus infimes détails et le choix des matériaux de finition. **La nouvelle utilisation de ce bâtiment comme siège d'une fondation visant à transmettre le savoir et à réconcilier les cultures d'Orient et d'Occident, constitue un facteur supplémentaire de valeur pour ce projet.**»¹⁰

Le concours d'architecture et le projet lauréat

Le concours international d'architecture¹¹ a été lancé par le Parlement en 2009. Le jury du concours a évalué les concepts initiaux pour la transformation du bâtiment Eastman de 26 cabinets d'architectes issus de quatre États membres.

On peut se poser des questions quant à la pondération des critères d'évaluation : les critères d'évaluation des esquisses ne donnent pas une grande importance à l'intégration urbanistique et conceptuelle : seulement 15% de la note finale ! Soit 10 points de moins que ceux accordés à la conception architecturale générale. On ne peut pas considérer ces critères de choix du jury comme un encouragement pour les architectes à la préservation du bâtiment. La conception d'un nouveau bâtiment pèse plus dans la note finale que la restauration et l'intégration urbanistique.

De cette première sélection est ressortie une liste restreinte de 12 projets, réduite à deux candidats par un jury international fin 2010. Les projets des 12 lauréats sont exposés accompagnés de descriptifs rédigés en patagon. Le 28 février 2011 le concours s'est clos sur la sélection du projet de *JSWD Architekten* et *Chaix & Morel* connu notamment pour le Petit Palais à Paris (mais également pour les salles de concert du Zénith de Paris et de province...)¹²

Si l'on en croit ce que laisse présager le projet retenu, qui ne fait ni dans la modestie ni dans la subtilité, la Maison de l'histoire européenne pourrait apparaître, à l'instar du *Parlamentarium*, comme un lieu de propagande officielle.



¹⁰ <http://www.europanostra.org/awards/43/?pagename=projects&id=43/>

¹¹ Concours d'esquisses détaillées entre architectes pour la future Maison de l'histoire européenne « N° INLO-A-BATIBRU-PDB-S-09145-00-EAS »

¹² Ils collaborent aussi pour le nouveau bâtiment de la Commission européenne au Luxembourg, également lauréats du concours international : <http://www.lemoniteur.fr/155-projets/article/actualite/775915-luxembourg-jsdw-et-chaix-morel-pour-le-nouveau-batiment-de-la-commission-europeenne?13259651=13259650#13259651>

Le programme architectural que le Parlement entend caser dans l'Institut Eastman est flou. Nous pouvons regrouper plusieurs éléments des lignes directrices de 2008 (partie intitulée « fondements muséographiques ») qui expriment les ambitions du projet. Voici les différents axes :

Un programme exigeant au niveau spatial et scénographique:

- « Centre d'exposition, de documentation et d'information moderne » avec **une exposition permanente sur 4000m²** ;
 - « disposer d'un fonds propre est indispensable » ;
 - « il faut adopter une démarche narrative pour permettre aussi bien la confrontation cognitive que la confrontation affective avec les thèmes de l'exposition permanente ».

Un projet ambitieux au niveau de la visibilité et de la diffusion :

- « centre de rencontre » pour animer l'institution ;
 - « instance de vulgarisation » ; « intermédiaire entre la communauté scientifique et le grand public » ;
 - « doit servir à l'éducation politique de tous, le comité d'experts prône la gratuité de l'accès » ;
- « tenir compte des **dernières avancées de la muséographie** pour la construction et la gestion de l'établissement » ;
- « nécessaire que la Maison de l'histoire européenne ait une position centrale. Elle doit être un « **passage obligé** » dans le programme de visite des institutions européennes » ;
- « un musée moderne doit par ailleurs proposer une offre étoffée sur internet » ;
 - Notons que c'est justement cette offre internet qui devrait dans la réalité permettre le mieux la diffusion et la vulgarisation virtuelles au profit du plus grand nombre, et qui pourrait permettre d'éviter une démesure dans la scénographie matérielle ;

L'exposition des 12 projets architecturaux pour la Maison de l'histoire européenne, qui a lieu actuellement (24/04/- 12/05/2012), ne nous apprend malheureusement rien de plus précis sur le contenu du programme muséal que développe le lauréat (distribution des espaces ?). Il n'y a aucun panneau relatif au programme qui constitue pourtant la base d'un projet architectural. Les candidats semblent avoir reçu une très large marge de manœuvre puisque l'un d'entre eux propose la construction d'une petite tour de 11 étages destinée à caser entre autres : une exposition permanente, un centre media !, une expo temporaire, des locaux administratifs, une boutique, un restaurant, un centre d'art, un lieu de stockage des œuvres, etc. Le projet gagnant a l'audace de déclarer d'emblée dans la présentation succincte du projet d'ensemble qu'**il double la superficie du bâtiment**. Argument sans doute décisif. Il ajoute en effet une surélévation de 3 étages.

L'ambition d'attractivité de la Maison de l'histoire européenne est légitime, mais le projet muséal ne doit pas se baser sur ce seul désir d'attraction du public. La base du musée est là, c'est le bâtiment dans lequel il s'inscrit. La première pierre du projet est en ce sens déjà posée. Et

L'on pourrait ajouter que la dernière l'est également. L'attractivité et la reconnaissance souhaitée ne peut venir que d'une restauration exemplaire du lieu comme le montre l'exemple précité de la Villa Empain.

L'équilibre architectural et visuel ébranlé : intérêt patrimonial du bâtiment Eastman

Charles Picqué en réponse à une interpellation¹³, laisse entendre que l'extension contemporaine proposée, qui double la surface actuelle, ne « touche pas au bâtiment historique ». L'ARAU souhaite nuancer ces propos confiants :

« Le projet gagnant a l'avantage d'allier la rénovation du bâtiment Eastman et la création d'un morceau du bâtiment qui serait une **extension contemporaine et viendrait se glisser dans la cour et sur le toit, ce qui permettrait de ne pas toucher au bâtiment historique** ».

Cette extension contemporaine a non seulement des impacts sur le patrimoine architectural de Michel Polak, mais sur l'ensemble du site classé ainsi que sur la perspective de tout un quartier! Cette extension est *déstructurante*, elle n'est absolument pas adaptée au caractère, déjà monumental, du bâtiment Eastman.

Rappelons que le bâtiment est intégré dans le parc Leopold, site classé par arrêté du 18 novembre 1976. Mais le classement ne concerne pas le bâtiment. Le règlement du concours d'architecture n'hésite pas à le rappeler : « les recommandations du document ci-joint [de la CRMS] ne sont pas contraignantes pour l'architecte vu que le bâtiment n'est ni classé, ni en procédure de classement. » L'œuvre de Michel Polak, qui est également l'auteur du Résidence Palace à proximité du parc Leopold, n'en est pas moins importante.



L'architecte a en effet déployé pour l'Institut Eastman (érection en 1935) une certaine ambition tant au niveau des matériaux, que de la qualité des espaces et des finitions. Michel Polak s'inscrit dans la mouvance moderniste. L'architecte suisse conçoit « **une façade sobre sous toit plat, misant tout sur la volumétrie** »¹⁴.

¹³ Commission Finances du 26/09/2011

¹⁴ Schoonbroodt Benoît, *Michel Polak, de l'Art nouveau à l'Art déco*, 2003

Le corps central principal est flanqué de deux ailes latérales en décrochement. La monumentalité de l'entrée principale assistée d'une composition en fer forgé du ferronnier d'art bruxellois Alfred François mérite d'être soulignée. Les décors intérieurs sont tout aussi exceptionnels : « un grand hall d'entrée, pavé et lambrissé de marbres précieux, permet d'accéder aux bureaux et à la salle d'attente des enfants qui a bénéficié d'une décoration signée par le peintre Camille Barthélémy. » Il s'agit de fresques illustrant les fables de la Fontaine qui couvrent le haut des murs et qui devaient distraire les enfants...

Une grande salle de conférence, de style Art déco par son grand luminaire-plafonnier, et que la CRMS recommande de garder telle quelle, disposait en outre des dernières techniques modernes pour la rectification acoustique.

Des témoignages d'époque élogieux cités dans la monographie consacrée à Michel Polak, sont dignes d'intérêt, ils illustrent l'importance de l'équilibre et la grande finition de cette œuvre architecturale :

- « **D'un équilibre plein d'élégante gravité**, d'une rigueur pénétrée de clarté, presque romain et malgré tout moderne tel apparaît sur le vivant écran des frondaisons du Parc Léopold cet institut Eastman dont les plans ont été dressés par l'architecte Michel Polak » ;¹⁵
- « **Un mot vient aux lèvres** en cours de visite du bâtiment et des installations : **homogénéité**. Du plan, conçu rationnellement dont les locaux nombreux et divers s'enchaînent logiquement ; du gros œuvre constructif, scientifiquement compris au parachèvement et aux multiples détails pratiques, l'ensemble témoigne d'une technique irréprochable et **atteint un fini rarement égalé** en architecture hospitalière »¹⁶.

Le respect du patrimoine s'impose aussi à l'Europe

La Charte de Venise¹⁷ fournit un cadre international pour la préservation et la restauration des bâtiments anciens. En matière de recommandations internationales, cette charte est le document de référence le plus communément admis pour définir les principes de base d'une gestion adéquate du patrimoine. Le respect de l'évolution historique du bien, l'attention portée au patrimoine tant modeste que majeur, la réversibilité des interventions, l'interdisciplinarité des études préalables sont quelques-uns de ses grands préceptes, non contestés encore aujourd'hui. Les articles 5 et 6 méritent toute l'attention des porteurs de projets pour la rénovation du bâtiment Eastman :

Article 5

*« La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. **C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes.** »*

¹⁵ Maurice Deletang « Grandeur de la Philanthropie : l'Institut dentaire Georges Eastman », Bâtir, octobre 1935. Cité dans Schoonbroodt Benoît, Michel Polak, de l'Art nouveau à l'Art déco, 2003

¹⁶ Dans le « Patriote illustré » du 11 août 1935, cité dans le même ouvrage.

¹⁷ « Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites », 1964

Le nouvel aménagement muséal proposé doit s'adapter au bâtiment. Si l'on applique l'idée d' « évolution des usages et coutumes » au cas des musées, demandons-nous si une cafétéria et une librairie sont réellement indispensables, alors même qu'une cafétéria et une librairie ont été créées à quelques mètres au sein du *Parliamentarium*.... Dans le *business plan*, que l'on retrouve sur internet, la nécessité de tels équipements est clairement relativisée:

« *The shop and the cafeteria will be part of the image of the House of European History as a meeting place for discussion about European history and about current issues.(...) **Being in the proximity the Place Jourdan and the Place Luxembourg with a wide range of restorative facilities, the cafeteria will serve only a basic choice of food and drink such as coffee, tea, soft drinks and snacks. The visitors have the possibility to use a terrace belonging to the cafeteria*** »¹⁸

Compte-tenu de l'offre urbaine avoisinante, l'ARAU estime qu'une boutique et une cafeteria ne sont pas indispensables.

Article 6

« *La conservation d'un monument implique **celle d'un cadre à son échelle**. Lorsque le cadre traditionnel subsiste, celui-ci sera conservé, et **toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs seront proscrits.*** »

Le Parlement européen doit comprendre l'importance de la conservation des proportions ! Il y a une logique à préserver, et on a affaire, à l'évidence, à un ensemble fini et abouti. En vertu du principe de subsidiarité le respect de l'avis des instances locales compétentes s'impose. L'avis de la CRMS est négatif.

Un tout cohérent également du point de vue de la Commission Royale des Monuments et des Sites

Dans la séance du 7 septembre 2011 la CRMS, qui a de nombreux doute quant à l'augmentation de volume proposée (trois niveaux sur la toiture plate), a soulevé les mêmes doutes quant au changement de proportion dû à la surélévation, et a formulé les critiques suivantes :

- « *Ce programme n'est **pas le résultat d'une étude des potentialités du bâtiment** comme c'est normalement l'habitude pour un édifice de cette qualité situé dans un site protégé: il découle des missions dévolues à la Maison de l'Europe et de la capacité d'accueil estimée. Aussi les superficies demandées excèdent-elles de beaucoup la superficie existante – ce qui implique de profondes transformations. Enfin le programme demandait que le bâtiment devienne un signal emblématique dans la ville.*»

¹⁸ Business plan, août 2011

http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009_2014/documents/cont/dv/annexes/annexes_en.pdf

- « *Le projet ne préserve pas l'organisation spatiale et les deux axes de composition qui supportent la monumentalité à l'intérieur de l'édifice. En effet, le plan du rez-de-chaussée prévoit de murer les deux échappées qui donnent toute son ampleur à la grande perspective nord-sud. Une telle intervention modifierait l'échelle des espaces* »



De très nombreuses transformations du bâti existant posant problème sont soulevées :

- ✓ Acrotère massif supprimée : « l'emprise du nouveau volume dépasserait celle de l'acrotère existant, modifiant fortement l'échelle du bâtiment dans le parc et la composition architecturale des façades.
- ✓ Les châssis en bronze et en bon état seraient remplacés ;
- ✓ La restauration des fresques de la salle d'attente des enfants n'est présentée qu'en option dans le projet « il serait question de les « déposer » pour les restaurer en atelier (alors que cela ne semble pas nécessaire car elles semblent en parfait état) » ;
- ✓ L'inscription paysagère du projet dans le parc classé n'est pas travaillée ;
- ✓ Les entrées au niveau du sol sont multipliées sans être clairement justifiées ;
- ✓ Les abords sont réaménagés selon une logique purement utilitaire.

Homogénéité, équilibre, sobriété : trois caractéristiques clés à sauvegarder

Le programme doit s'adapter au bâtiment et pas l'inverse

Le bâtiment Eastman est déjà une œuvre architecturale de caractère, assez imposante : pas besoin de lui superposer une nouvelle identité pour proclamer l'union dans la diversité ou encore illustrer la « formation complexe de l'Europe ». Le Parlement européen doit faire preuve d'exemplarité et doit se montrer capable de prendre soin du patrimoine. Le parlement européen ne peut pas déployer le projet de Chaix & Morel tel que présenté (spécialistes de l'architecture d'emballage comme on peut le voir sur leur site Internet).



Aux yeux de l'ARAU, le principal problème se situe donc au niveau du volume envisagé en surplomb de la façade de l'Institut Eastman, une surélévation de trois niveaux. La superficie demandée équivaut au double de celle existante. Le surhaussement du bâtiment est de plus d'un tiers. Cela signifie que les proportions harmonieuses conçues par Michel Polak seraient réduites à néant et que la perspective paysagère du parc Léopold serait détruite.

Cette surélévation s'appuie apparemment sur les fondations originelles du bâtiment, dont la stabilité n'est pas démontrée. Il semblerait qu'elle repose sur une reprise en sous œuvre qui nécessite la destruction d'éléments de finition intérieure (pour construire de nouveaux murs contre les murs de Michel Polak), ce qui implique la dépose de la fresque (soit disant afin de la restaurer en atelier alors qu'elle est en bon état).

Il faut réduire le programme architectural pour respecter le bâtiment Eastman.

La région bruxelloise est impliquée dans le projet :

- via Beliris qui injecterait 200 000€ dans l'aménagement du projet¹⁹ :
 - « *Lorsqu'il y aura délivrance du permis, nous pourrons savoir quels sont les travaux et quels sont les volumes de travaux prévus. L'administration de Beliris pourra alors rédiger un cahier des charges concernant par exemple le réaménagement des abords du bâtiment Eastman. C'est l'option que nous avons choisie concernant la participation spécifique de Beliris.* »
- et via deux représentants de la Région qui suivent le projet avec entre autres « Madame Europe », qui est depuis l'été dernier aussi « Madame Patrimoine » puisqu'elle préside à la CRMS :
 - Madame Roggemans suit en effet le projet architectural et « sa bonne intégration à tous les niveaux dans le quartier ».
Mais on voit ce que cette surveillance régionale a donné dans le dossier du Résidence Palace : nous n'avons toujours aucune garantie de réouverture ni d'affectation publique des espaces du théâtre et de la piscine qui étaient pourtant une des conditions de délivrance du permis d'urbanisme à la Régie des bâtiments en 2011 ! La piscine a fermé en 2006. Sous prétexte de tunnel Schuman – Josaphat, l'Etat a opéré avec la complicité de la Régie des bâtiments et de la Région bruxelloise une offre publique d'achat sur le patrimoine bruxellois, détourné d'abord de sa fonction à destination des Eurocrates puis de son sens.

Le Parlement européen doit pouvoir faire preuve d'exemplarité dans la sauvegarde et le respect du patrimoine. Le non-respect du bâtiment Eastman fait partir le projet de Maison de l'histoire européenne sur de mauvaises bases démocratiquement et inacceptables. Cela entre en contradiction avec les ambitions du projet muséal qui souhaite mettre l'histoire de l'intégration européenne. Ce projet ébranle tant les fondements du musée que les fondations du patrimoine architectural dans lequel il a choisi de s'installer.

En outre les objectifs de la Maison de l'histoire européenne méritent aussi d'être mieux définis. L'on peut craindre un doublon avec le *Parlamentarium* qui invite aussi à une exploration de l'histoire de l'intégration européenne en première partie d'exposition. L'Institution muséale se pose a priori comme un établissement plus scientifique. Cependant ce principe n'est pas si clairement énoncé dans les fondements conceptuels et muséographiques des lignes directrices de 2008 qui précisent paradoxalement que :

- « La Maison est destinée avant tout aux amateurs curieux » ;
- « [elle] ne doit pas servir à la recherche fondamentale au sens strict du terme » ;
- « L'établissement doit être conçu principalement comme une instance de vulgarisation ».

La restauration du bâtiment ne doit pas représenter un frein au projet de musée, elle peut au contraire lui conférer un attrait, et est sans doute moins coûteuse qu'une extension démesurée

¹⁹ Précisé dans l'interpellation du 26/09/2011 citée plus haut.

et inadaptée. Pourquoi le jury a-t-il évincé les projets plus respectueux du patrimoine et probablement les plus modestes ? D'autres candidats proposaient des extensions beaucoup plus discrètes et mettaient davantage en avant l'importance de la restauration de qualité. C'est le cas du projet de *Neutelings Riedijk Architects* basé sur des « interventions discrètes » et sur le maintien du patrimoine tant extérieur qu'intérieur, et qui propose simplement l'ajout d'une grande cour d'honneur sans aucune surélévation. Il est probable qu'il ait été écarté sur base du caractère désuet de ses traductions graphiques et non sur le critère du respect du patrimoine européen qui devrait pourtant primer.



Le projet lauréat est dissonant : **le déséquilibre architectural et paysager pourrait témoigner non pas de la réussite de la construction européenne mais d'un manque d'humilité et de cohérence.** Le parc Léopold n'est pas un campus européen. L'ARAU demande à la Région d'imposer les jalons d'une réaffectation respectueuse du bâtiment. La mégalomanie ne doit pas à nouveau frapper le quartier !

Extrait du site de Kodak²⁰ :

Carl W. Ackerman, biographe, écrit en 1932 : « M. Eastman était un géant pour son époque. La philosophie sociale qu'il pratique en construisant son entreprise est non seulement très en avance sur la pensée de son époque, mais il faut des années avant qu'elle ne soit reconnue et acceptée d'une manière générale. »

Le don de sa fortune

Eastman est presque aussi connu pour sa philanthropie que pour son œuvre dans la photographie. Dans ce domaine, comme dans tous les autres, il procède avec l'enthousiasme d'un amateur.

Il commence par faire des dons à des associations à but non lucratif dès que son salaire atteint 60 \$ par semaine. Sa première donation de 50 \$ fut en faveur de l'institut de mécanique de Rochester, organisation jeune et en difficulté, devenue aujourd'hui l'institut de technologie de Rochester.

Il admire le M.I.T. (Institut de technologie du Massachusetts) pour avoir employé plusieurs de ses diplômés, ces derniers étant devenus ses meilleurs assistants. Cette admiration, d'après une étude minutieuse, se traduit par un généreux cadeau au M.I.T., qui atteint la somme de 20 millions de dollars. Cette somme est versée anonymement, sous le nom de M. Smith et pendant plusieurs années, on s'est interrogé sur l'identité de ce mystérieux M. Smith. Cela s'est même manifesté dans une chanson populaire du M.I.T.

Eastman est aussi très intéressé par les cliniques dentaires. Il prend entièrement en charge la création et le soutien financier d'une clinique dentaire à hauteur de 2,5 millions de dollars pour la ville Rochester. Puis, il crée un programme dentaire préventif de grande échelle pour les enfants. Il dote également Londres, Paris, Rome, Bruxelles et Stockholm de cliniques dentaires.

Quand on lui demandait pourquoi il soutenait les cliniques dentaires, il répondait : « Je constate plus de résultats que dans n'importe quel autre domaine de bienfaisance. C'est un fait médical que les enfants ont une meilleure chance dans la vie s'ils sont beaux et en bonne santé et qu'ils sont plus forts si on prend bien soin de leurs dents, leur nez, leur gorge et leur bouche au moment crucial de l'enfance. »

²⁰ http://www.kodak.com/ek/US/en/Our_Company/History_of_Kodak/George_Eastman.htm

Témoignages glanés sur un blog regroupant de vieilles photos de Bruxelles, « C'était au temps où Bruxelles brusselait »²¹ :

Le côté triste du parc Ouf, on a échappé à la photo de l'institut dentaire Georges Eastman! Très mauvais souvenir de quand j'étais Ket avec tous ces cabinets dentaires alignés sur deux rangées, on en avait une frousse bleue! Surtout que ça gueulait de tous les côtés et qu'il fallait attendre son tour...

Écrit par : Papy Dan | 01.06.2007

Mauvais souvenirs. Avec l'école j'ai été très souvent à l'institut Eastman vu que j'ai toujours eu de mauvaises dents. Ma carte y était bien remplie. Que de souffrances! Chaque fois que je passe devant le parc j'en parle à mon mari. On attendait son tour sur un banc dans une grande salle. J'étais morte de peur. Un jour une élève a refusé d'ouvrir la bouche. Le dentiste l'a renvoyée. Comme j'ai assisté à la scène j'ai voulu faire de même mais la dentiste m'a mis un appareil en bouche pour m'empêcher de la fermer. Pour me soigner les plombages étaient faits sans endormir et en plusieurs fois. Ils étaient souvent argentés. Heureusement les méthodes ont bien changés.

Écrit par : Nelly | 01.06.2007

J'arrive un peu tard... mais quand j'ai vu le thème du Parc Léopold... J'ai associé l'Institut Eastman... Folklorique en effet!

Efficace pour l'époque, car je pense que peu de ces enfants auraient pu se payer des dentistes privés... Une médecine de masse mais qui manquait de psychologie... Je crois que de nos jours, on n'arriverait plus à tenir les enfants assis! On n'hésitait pas à maîtriser par la force... ; le dentiste travaillait parfois pendant que 2 de ses collègues maintenaient le récalcitrant... J'ai connu l'institut comme enfant, puis plus tard, j'y ai conduit des classes, comme instit!
Des souvenirs... inoubliables, mais les vieux bruxellois ont sûrement de bonnes dents encore maintenant !!!

Bon we

Ps: Pour adoucir l'accueil, il y avait quand même au rez-de-chaussée une grande volière à oiseaux... qui s'en souvient ???

Écrit par : Daniel | 02.06.2007

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Madame Pauthier, Directrice de l'ARAU, au 0477 33 03 78.

Atelier de Recherche et d'Action Urbaines asbl
Boulevard Adolphe Max, 55
B-1000 Bruxelles
T. +32 2 219 33 45
F. +32 2 219 86 75

info@arau.org
www.arau.org

²¹ <http://sofei-vandenaemet.skynetblogs.be/archive/2007/06/01/le-parc-leopold-en-image.html>